



une ville en mouvement

Le mot de

Madame la Bourgmestre

Chères Limbourgeoises, Chers Limbourgeois,

La fin de l'année 2020 se termine doucement... Une année compliquée pour toutes et tous, dramatique pour certaines ou certains, à oublier pour beaucoup. J'aurais souhaité ne plus m'exprimer sur la pandémie que nous traversons, mais au cœur de cette période de fêtes, le Covid est malheureusement toujours bien présent. Nous allons devoir, une fois encore, nous adapter ; mais j'ai foi en votre créativité pour emplir vos foyers de chaleur et de bonheur en cette fin d'année.

Je souhaite aujourd'hui être positive, même si évidemment j'ai une douce pensée pour ceux que le virus a touché plus durement. Cette année 2020 a vu, en effet, naître de belles initiatives. La solidarité était bien présente à Limbourg. Pour rappel, nous avons été la première commune, grâce au travail des bénévoles, à pouvoir fournir deux masques à chaque habitant. De plus, si nous réfléchissons, je suis certaine que chacun d'entre-nous peut facilement se remémorer une petite attention reçue en cette période compliquée d'un anonyme, voisin, ami ou membre de sa famille en toute discrétion. Ce sont souvent ces gestes les plus beaux !

De nombreux métiers ont également dû se réinventer, nous connaissons tous quelqu'un qui, au lieu de se laisser abattre, s'est retroussé les manches afin de pouvoir poursuivre ce pourquoi il se lève chaque matin. Bravo à vous tous !

Enfin, cette crise nous a permis de nous rendre compte de l'importance de continuer à investir dans les domaines médicaux et sociaux.

Ces services ont été présents à nos côtés à chaque heure de la crise, ils doivent aujourd'hui pouvoir être renforcés.

Au niveau communal, outre la gestion de crise qui nous a longuement occupés, nous avons poursuivi nos différents projets : la place Saint-Georges, l'axe Maisier-Reine Astrid, Villers, la traversée et la chapelle de Hèvermont, la revitalisation du centre de Dolhain... Vous le lirez aussi dans ce numéro, nous lançons également une opération de développement rural via laquelle, à vos côtés, nous construirons le Limbourg de demain.

Enfin, nous avons tenté de donner de la magie à ces fêtes. Un programme pour petits et grands vous a été concocté par nos services : saint Nicolas, illuminations, jeux concours, cadeaux, rencontres virtuelles... N'hésitez pas à scruter nos différents canaux d'informations pour découvrir le détail de notre programme de fêtes que vous trouverez ci-dessous.

Je terminerai mon petit mot et, donc cette année 2020, en vous souhaitant, au nom de l'ensemble des services et des membres du Conseil communal de la Ville de Limbourg, des moments de fêtes magiques. Soyez beaux et heureux... Riches et généreux... Ouverts d'esprit et tolérants... Respectueux des autres et de vous-même à chaque instant...

Que tous vos vœux se réalisent en 2021.

Votre Bourgmestre,
Valérie De Jardin.

« LIMBOURG EN FÊTE », POUR QUE VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE SOIENT DOUCES ET LÉGÈRES...

- **Jeu de piste de Noël des familles** : le dimanche 13 décembre au bois de Grünhaut sur inscriptions
 - **Concours « Illuminez vos maisons, vos rues, vos quartiers... pour Noël »** : diffusion des photos et votes via la page Facebook de la Ville
 - **Concours « Tik Tok de Noël »** pour les 12-18 ans : diffusion des « Tik Tok » à partir du 15 décembre et votes jusqu'au 27 décembre
 - **Action pour les personnes de 75 ans et plus isolées** : surveillez vos portes, une surprise vous y attendra
 - **« Limbourg à domicile »** (visioconférence) : le mercredi 16 décembre à 20h00
 - **« Limbourg confiné, Limbourg motivé »** (diffusion de capsules vidéo) : chaque jour du samedi 26 décembre au jeudi 31 décembre inclus
 - **Concours pour les chèques-commerce** : du 14 décembre au 8 janvier
- Suivez attentivement la page Facebook et le site internet de la Ville sur lesquels la plupart de ces actions vous seront présentées plus en détails !

Informations : T. 087 76 04 26

LE PROCHAIN NUMÉRO DE VOTRE BULLETIN COMMUNAL PARAÎTRA EN MARS 2021
DERNIER DÉLAI POUR RENTRER VOS ARTICLES :
LUNDI 15 FÉVRIER 2021
APRÈS DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION.

EDITEUR RESPONSABLE :

VALÉRIE DEJARDIN,
Bourgmestre chargée de la communication

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

DOMINIQUE DELHEZ - 087/76.04.19 - dominique.delhez@ville-limbourg.be

SOMMAIRE

- NOTRE COMMUNE EN PRATIQUE
- QUOI DE NEUF
DANS LES SERVICES COMMUNAUX ?
 - Travaux
 - Cimetières
 - Environnement
 - Culture
 - Jeunesse
 - CPAS
 - Plan de Cohésion Sociale
 - Tourisme
 - Enseignement
- LES SOCIÉTÉS NOUS ÉCRIVENT
- NOS JOIES, NOS PEINES

AGENDA

DÉCEMBRE :

Vendredi 18 : collecte de sang

Du 31 décembre au 17 janvier :

fermeture de la bibliothèque et de la ludothèque

JANVIER :

Les 11 et 12 : ramassage des sapins

Du 15 au 17 : campagne Iles de Paix

2

18

5

23

COLLECTE
DE SANG
LIMBOURG

18 décembre

de 16h à 19h30

Arsenal des pompiers
Bêverie 35bwww.donneurdesang.beinfo@croix-rouge.be

0800 92 245



ROYAL COIN DE TERRE



Qui sommes-nous ? Tout simplement des jardiniers qui cultivent et nourrissent la terre de manière écologique afin qu'elle nous le rende à son tour.



Nos parcelles ont une superficie de 150m² et nous mettons à disposition un abri pour ranger son matériel, abri qui doit être entretenu par le locataire de la parcelle, ainsi que des points d'eau qui seront utilisés avec parcimonie (la facture d'eau étant notre plus gros budget).

Des parcelles se libèrent, avis aux amateurs soucieux de légumes sains et de toute fraîcheur.

Nous attendons ardemment l'arrivée de jeunes jardiniers afin de perpétuer le travail de la terre.

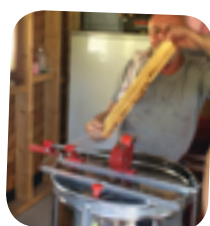
Les seuls revenus que possède notre association sont les cotisations de nos membres effectifs ainsi que nos Membres Honoraires. C'est la raison pour laquelle nous désirons mettre en évidence notre association car, depuis 1961, nous n'avons eu de cesse d'investir en mettant en valeur un bien communal.

C'est pour cette raison que le subside octroyé par la Ville de Limbourg est indispensable.

En ce qui concerne le rucher didactique du Royal Coin de Terre, il est à mettre en évidence l'apport d'une ruche pédagogique vitrée 4 faces par la Ligue Provinciale de Liège ainsi que d'un extracteur manuel (centrifugeuse). Nous tenons spécialement à remercier notre apiculteur, Mr Josy Moureau.

Contacts :

J. Dechamps | T : 087/764042
| GSM : 0479/796903
J. Pasteger | GSM : 0473/399383
R. Peutat | GSM : 0472/628405



**Tu as envie de jouer au football ?
Tu as envie de t'épanouir
dans une ambiance familiale ?**

Alors si tu es motivé, que tu as envie
d'apprendre et de t'amuser dans une
chouette équipe,

REJOINS-NOUS !

Nous t'accueillerons avec joie
et passion dans l'association
Union Limbourg - Baelen



Renseignements

Equipes de jeunes
de la Royale Union
Limbourg Football Club

0495 89 81 59

0499 23 86 03

0471 83 47 30

Installations et encadrement de qualité



CONSERVER SON « VIEUX » PERMIS DE CONDUIRE PAPIER - RENOUELEMENT DE SON PERMIS DE CONDUIRE FORMAT CARTE D'IDENTITE : QUE DIT LA LOI ?



Vous n'avez pas encore un permis de conduire européen format carte d'identité ? Alors, il faudra en effet penser à le changer. Mais pour quand ?

Même si vous n'en avez pas personnellement un, vous avez certainement entendu parler du permis de conduire européen. Un modèle qui abandonne le papier, format XL des fameux sésames roses au profit d'un support plastique, format type carte d'identité électronique. Ce permis européen a été lancé comme projet pilote en 2010. Et est, depuis 2013, offert à tout nouveau détenteur d'un permis. Mais les autres doivent-ils obligatoirement changer leur vieux permis rose ? Oui, mais...

En effet, il faudra se résoudre à faire changer son permis de conduire auprès de son administration communale ! Mais **inutile de se presser...** Comme le rappelle le SPF Mobilité et Transports : en Belgique comme à l'étranger, les permis de conduire papier sont bel et bien **encore valables** et ce, **jusque 2033**.

Nécessaire si...

Notez que s'il n'est pas obligatoire de changer son permis papier pour le moment, les règles générales dans le domaine restent d'application. Comme le rappelle le SPF Mobilité et Transports, en vertu de l'article 50 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, **il faut renouveler son permis de conduire** :

- suite à sa perte ou son vol
- si votre document est abîmé ou illisible
- si votre photographie n'est plus ressemblante
- en cas de retrait du permis de conduire par une autorité étrangère.

Votre administration communale vous délivrera alors un permis de conduire européen format carte d'identité qui, contrairement au « bon vieux » permis papier **est valable pour une durée maximale de 10 ans**. **Ce type de permis a été délivré pour la première fois en juillet 2010 et devra donc être renouvelé suivant la date d'échéance à partir du mois de juillet 2020.**

Attention : Chacun a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander personnellement et à temps le renouvellement de celui-ci.

Le prix est de **30 €**, possibilité d'utiliser la photo de votre carte d'identité et la durée d'attente est suivant le cas, de **5 jours ouvrables maximum**.

Contact : Sandra Boniver | Service permis de conduire – 087/76.04.18.

COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC A ORES ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

• Via Internet

C'est la solution la plus simple et la plus directe. Sur www.ores.net, une application de signalement de lampadaire en panne, basée sur un système de cartographie informatisée, est à votre disposition.

• Via le numéro de dépannage 078/78.78.00

Les opérateurs d'Ores pourront encoder pour vous les informations relatives à la panne. Vous privilégiez ce canal pour signaler une panne d'éclairage affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière.

• Via votre administration communale 087/76.04.00

Votre commune dispose aussi de l'application informatique de signalement des pannes. Elle lui permet d'informer l'entreprise de toute situation nécessitant une intervention.

Quelle information devez-vous relever sur place ?

Chaque lampadaire ou son support a été identifié au moyen d'une plaquette signalétique, qui porte un numéro unique. Cette plaquette peut se présenter sous différentes formes, en fonction du support présent, mais elle affiche toujours les informations suivantes :

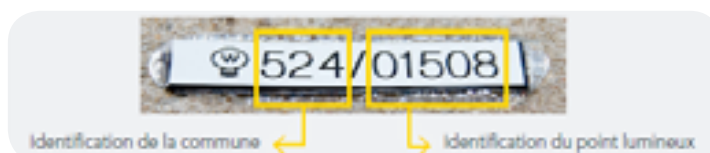
Identification de la commune / Identification du point lumineux

Ce numéro permet d'identifier de manière précise tout point lumineux se trouvant sur le réseau géré par ORES. En cas de dysfonctionnement, c'est cette référence que vous communiquerez via l'application disponible sur le site internet, via le numéro de dépannage ou encore à votre administration communale.

Si vous n'arrivez pas à relever le numéro indiqué sur la plaquette, notez simplement le nom de la rue et le numéro de la maison la plus proche.

L'application de signalement des pannes dispose d'une carte qui vous permettra d'identifier le luminaire concerné grâce à ces informations.

Commune de LIMBOURG = 611



ORGANISMES A INFORMER LORS D'UN CHANGEMENT D'ADRESSE

(Y COMPRIS EN RESTANT DANS LA MÊME COMMUNE).



L'adresse revêt de l'importance pour nombre d'institutions et de sociétés qui doivent être en mesure de contacter facilement le citoyen.

Il en va de même pour les différents services de secours (ambulances, pompiers, ...) pour qui il est indispensable de pouvoir arriver rapidement à la bonne destination.

Le citoyen est tenu de se présenter au service population de l'administration communale de sa nouvelle adresse dans les 8 jours ouvrables à partir de l'installation effective dans le nouveau logement.

En outre, le citoyen peut effectuer une demande au bureau de poste ou via le site www.bpost.be pour effectuer un transfert de courrier (un « guide du déménagement » et une « check-list » sont aussi disponibles sur ce site).

La check-list ci-après permet d'orienter le citoyen dans sa démarche de changement d'adresse auprès de divers organismes.

Remarques : Depuis le 19/02/2018, le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation est à signaler auprès de la compagnie d'assurance afin que l'adresse soit adaptée à la DIV (Direction Immatriculation des Véhicules) du SPF Mobilité et Transports.

Informations complémentaires :

- https://www.belgium.be/fr/logement/demenagement/changement_d_adresse ;
- <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/declarer-son-changement-dadresse-dca> ;
- **Sandra Boniver** | Service population - 087/76.04.00 - population@ville-limbourg.be

CHECK-LIST (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

1) Organismes informés AUTOMATIQUEMENT :

- | | |
|---|---|
| ☐ les organismes de la Sécurité sociale | ☐ le CPAS |
| ☐ la caisse de paiement des allocations de chômage | ☐ le Fonds de sécurité d'existence |
| ☐ la caisse d'allocations familiales | ☐ les sociétés régionales du logement |
| ☐ la caisse de vacances annuelles | ☐ l'Office de la Naissance et de l'Enfance |
| ☐ la mutuelle | ☐ l'INAMI |
| ☐ les assureurs contre les accidents du travail | ☐ l'administration fiscale. |

2) Autres organismes à informer PAR LE CITOYEN :

- | | |
|---|---|
| ☐ la Poste | ☐ le médecin (suivi du dossier médical), le dentiste, etc. |
| ☐ l'employeur ou le FOREM pour les demandeurs d'emploi | ☐ l'école, la crèche, l'université, etc. |
| ☐ les différentes entreprises d'utilité publique (électricité, gaz, eau) | ☐ la banque de données relatives aux animaux identifiés par une puce électronique, un tatouage (DogID = base de données pour l'identification et l'enregistrement des chiens en Belgique). |
| ☐ les compagnies d'assurances | ☐ l'administration communale en cas de détention de chien de race dite « dangereuse » |
| ☐ les sociétés de distribution de quotidiens, magazines, ... | ☐ la police en cas de détention d'armes |
| ☐ la compagnie de téléphone/GSM et/ou le fournisseur d'accès internet | |
| ☐ les sociétés et commerces auprès desquels le citoyen dispose d'une carte de fidélité | |
| ☐ la banque et les institutions financières | |
| ☐ l'INASTI | |
| ☐ les organismes de pensions à l'étranger | |



HORAIRES

DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Nos services seront fermés :

Le vendredi **25** et samedi **26 décembre 2020**,
le vendredi **1^{er}** et samedi **2 janvier 2021**.

Les jeudis **24** et **31 décembre 2020**, nos
services seront **fermés à midi**.

RAMASSAGE DES SAPINS



Les sapins de Noël seront
collectés le lundi **11** et le mardi
12 janvier 2021.

Seuls les sapins entièrement
dégarnis seront chargés.

COVID-19 - DEMANDE D'INTERVENTION DE 40 EUROS SUR VOTRE FACTURE D'EAU

Ce message s'adresse uniquement aux abonnés du réseau d'eau communal (Goé, Bilstain, Limbourg-Haut, Hèvermont, Grands Prés, Sur la Rochette, Al'Trappe, Ferme Brûlée, Sous-Hadrimont, Allée des Acacias, Chemin du Loup, Pireux, Calvaire, Bellevaux). Les consommateurs abonnés à la Société Wallonne des Eaux (Dolhain) peuvent consulter la page suivante afin d'obtenir les informations et formulaires nécessaires à la déduction: <https://www.swde.be/fr/formulaire-covid19>

Vous n'êtes pas sans savoir que la date limite quant à la demande d'indemnité forfaitaire Eau était initialement prévue le 31 octobre 2020. Néanmoins, face au rebond et à l'aggravation de la situation sanitaire, le gouvernement wallon a décidé de **prolonger les mesures relatives à l'indemnité forfaitaire Eau et ce jusqu'au 30 mai 2021**.

Pour des raisons de facilité de compréhension nous allons qualifier cette nouvelle mesure de « 2^{ème} vague ».

Quelles sont les conditions de cette 2^{ème} vague ?

Les conditions sont en tout point identiques à la 1^{ère} vague :

- Les bénéficiaires sont toujours uniquement les personnes ayant été au **chômage temporaire** (même partiel) dans le cadre de la Crise du Covid-19. Les conditions d'octroi de cette indemnité restent inchangées !
- La **preuve de chômage** sera toujours l'attestation délivrée par les organismes payeurs.

La 2^{ème} vague commencera au **1^{er} novembre 2020** et se terminera le **30 mai 2021**.

Les ménages ayant déjà reçu l'indemnité de 40 EUR pourront l'obtenir à nouveau si le chômage temporaire d'un membre du ménage a perduré au-delà du 1er novembre 2020 ou si un membre du ménage est à nouveau en chômage temporaire durant cette période.

Précision importante: la 1^{ère} vague a été prolongée jusqu'au 30/11/2020, c'est-à-dire, de manière concrète, que toutes les demandes avec une période de chômage Covid entre mars 2020 et le 31 octobre 2020 sont acceptées jusqu'au 30/11/2020.

Pour rappel, Voici comment introduire votre demande afin de bénéficier de cette intervention :

1. Remplissez le formulaire ci-après ;
2. Joignez-y la copie de l'attestation de chômage temporaire de votre organisme de paiement. A défaut - ou en complément - une attestation de votre employeur pour mise en chômage pour force majeure suite à la pandémie du Coronavirus est aussi acceptée.
3. Renvoyer votre formulaire par e-mail à l'adresse lionel.dechesne@ville-limbourg.be ou par courrier, Avenue Victor David 15 à 4830 LIMBOURG, à l'attention de Lionel DECHESNE. Une fois votre demande reçue, celle-ci sera analysée. Si vous entrez dans les conditions, le montant de l'intervention sera porté en déduction de votre prochaine facture d'eau.

Pour toute information complémentaire : **Lionel DECHESNE** | 087/76.04.23.
Pour le réseau SWDE, n'hésitez pas à vous rendre sur leur site.



Formulaire Indemnité EAU

Date (Réservé au distributeur)

Information client

Nom

Prénom

Numéro client

Numéro du compteur

Adresse

Numéro

Code postal

Ville

☐ Je joins en annexe l'attestation de chômage temporaire de mon organisme de paiement.

Date et Signature du client

Veuillez renvoyer l'ensemble des informations requises soit par e-mail à l'adresse : lionel.dechesne@ville-limbourg.be ou par courrier à l'adresse suivante : Ville de Limbourg, Service des eaux, Avenue Victor David 15 à 4830 LIMBOURG

En cas de question, vous pouvez prendre contact avec : Lionel DECHESNE – 087/76.04.23 – lionel.dechesne@ville-limbourg.be

LA DEMANDE DOIT ETRE INTRODUITE AVANT LE 30 mai 2021

Les données à caractère personnel qui nous sont communiquées sont traitées exclusivement par votre distributeur dans le cadre de la gestion de l'indemnité forfaitaire eau. Vous pouvez avoir gratuitement accès aux données détenues vous concernant, et faire rectifier d'éventuelles données inexactes ou incomplètes en vous adressant directement à votre distributeur.

OPÉRATION « CHEQUES-COMMERCE »



Comment ça marche ?

1) Pourquoi des chèques-commerces ?

Pour soutenir et relancer le commerce local, fortement impacté en cette année 2020 tout d'abord par la crise sanitaire du Covid-19, et ensuite par les importants travaux de rénovation de la RN61.

Une quarantaine de commerces ont déjà donné leur accord pour participer à cette opération, vous offrant ainsi tout un panel d'utilisations de vos chèques-commerces sur l'ensemble de la commune de Limbourg : cafés, restaurants, snacks, fleuristes, librairies, superettes, boulangeries, boucheries, salons de coiffure, salons de bien-être, garages et autres activités diverses. Une fois l'opération lancée, il est fort probable que d'autres commerces viendront compléter cette liste au fil du temps ...

Cette liste des commerces participants est disponible sur le site internet de la Ville de Limbourg (www.ville-limbourg.be) et est affichée aux valves de l'administration communale (avenue Victor David, 15).

À l'heure d'envoyer cet Infor-Limbourg à l'impression, la situation sanitaire empêchait encore certains commerces d'ouvrir leurs portes (secteur Horeca, salons de coiffure ...). Si cette situation devait se prolonger en 2021, la Ville compterait sur le bon sens et sur la patience de sa population afin de « réserver » une partie de ses chèques pour les écouler un peu plus tard auprès de ces secteurs professionnels encore plus durement touchés par la crise du Covid-19 ...

Par ailleurs, le but final de cette opération est que ces chèques-commerces continuent à être utilisés au sein de la commune même après la crise du Covid-19 et après les travaux sur la RN61.

2) Où et comment se procurer les chèques-commerces ?

- En participant gratuitement au jeu-concours et **en remportant l'un des 90 lots mis en jeu pour une valeur totale de 3.500€ !!!** (voir questionnaire, coupon-réponse et règlement complet aux pages suivantes).
- **En achetant vos chéquiers à l'administration communale au prix de 25€.** Comme annoncé sur les réseaux sociaux, ils sont déjà disponibles et utilisables depuis ce 1^{er} décembre ! Ces chéquiers peuvent vite devenir la solution toute trouvée si vous cherchez un cadeau original et local pour votre famille, vos amis, vos connaissances. **Attention : prise de rendez-vous obligatoire au 087/76.04.00 !!!**
- Possibilité pour les commerçants et entrepreneurs, locaux ou pas, d'acheter et de faire facturer ces chéquiers, par exemple pour offrir à leur personnel.
- À court terme, les services de l'administration communale utiliseront également ces chéquiers comme cadeaux lors de diverses festivités (noces, mérites, festivités locales, ...).

3) Comment utiliser les chèques-commerces ?

Chaque chéquier a une valeur de 25€, mais est en réalité composé de 5 chèques distincts de 5€ chacun.

Dans chaque chéquier de 25€ se trouvent :

- **1 chèque de 5€** qui peut (mais ne doit pas obligatoirement) être utilisé au **magasin AD Delhaize de Dolhain**
- **4 autres chèques de 5€** à utiliser librement dans **l'ensemble des autres commerces participants** (à l'exception du Delhaize donc).

Les chèques sont valables 1 an à partir de leur date d'émission.

Les chèques sont non-remboursables, mais sont cumulables (à l'exception du Delhaize donc, sauf éventuellement si vous disposez de plusieurs chèquiers).

2 petits exemples pour vous aider à mieux comprendre :

- Vous avez 1 chèque de 5€ et vous achetez 2 pains à 2,20€ : vous donnez votre chèque au commerçant, mais vous ne recevez pas en retour les 0,60€ de différence.
- Vous avez 3 chèques de 5€ et vous achetez un article de décoration à 18,50€ : vous donnez 3 chèques au commerçant, et vous n'avez plus qu'à payer les 3,50€ de différence.

Les commerçants chez qui vous remettez les chèques-commerces les rentrent ensuite à l'administration communale pour en obtenir le remboursement.



JEU-CONCOURS « CHÈQUES-COMMERCES »



Question n° 1 : A quelle date a été inaugurée la nouvelle place de Dolhain ?

- A. Samedi 1^{er} juin 2019
- B. Samedi 15 juin 2019
- C. Samedi 29 juin 2019



Question n° 2 : La forêt domaniale de Grünhaut est un SGB (Site de Grand Intérêt Biologique) localisé au nord du village de Bilstain. D'après la DNF (Division Nature et Forêt), combien d'espèces d'amphibiens et de reptiles y sont-elles hébergées ?

- A. 9
- B. 12
- C. 15



Question n° 3 : Un christ en croix datant du 19^{ème} siècle et gravé d'inscriptions en français et en allemand se trouve au centre du village de Hèvremont. Cette croix porte le nom de la personne à qui elle rend hommage. Quel est ce nom ?

- A. Croix Dauvister
- B. Croix Scheibler
- C. Croix Hauptman



Question n° 4 : C'est en 1969 que les 2 fanfares locales ont fusionné pour former la fanfare actuelle. Qui s'est à l'époque associé à la Société Royale les Fanfares de Dolhain-Limbourg ?

- A. La Royale Réunion des Amateurs
- B. L'Emulation Dolhainoise
- C. L'Amicale Musicale du Duché de Limbourg



Question n° 5 : C'est en 2003 que le comité des XIV a relancé le « Kiki de Limbourg ». Historiquement, en quelle année cette boisson avait-elle été distillée pour la toute première fois ?

- A. 1851
- B. 1891
- C. 1931



Question n° 6 : Cette année 2020 a été particulièrement chamboulée pour tous les carnavalistes dolhainois, et particulièrement pour le Prince Lio 1^{er}. Quel âge avait-il lors de son intronisation du 1^{er} février 2020 ?

- A. 30 ans
- B. 32 ans
- C. 34 ans



Question n° 7 : Le club du Royal Football Club Goé a été fondé en 1950 mais n'a pas joué directement au terrain de la Rochette. Où a-t-il évolué lors de ses 2 premières saisons ?

- A. à Coingsoux, près d'une maison abandonnée
- B. à la Bêverie, en alternance avec le RFC Dolhain
- C. à Béthane, à l'emplacement de l'usine Corman



Question n° 8 (ouverte) : Au rez-de-chaussée de L'Arvô, place Saint-Georges à Limbourg, se trouve une maquette du site de Limbourg Haut tel qu'il était à une certaine époque. En quelle année exactement ?

Question n° 9 (ouverte) : Qui a dit de la Vesdre qu'elle était « la plus ravissante vallée qu'il y ait au monde, qui est quelquefois un ravin, souvent un jardin, toujours un paradis » ?

Question n° 10 (ouverte) : Au tout début du 20^{ème} siècle, une association de commerçants avait déjà pour but de « faire des réjouissances pour relever le commerce local qui est en souffrance depuis si longtemps ». Quel était le nom de ce comité ?

Question subsidiaire : Combien de bulletins de participations seront rentrés à l'administration communale pour la date limite fixée au 08/01/2021 ?

JEU-CONCOURS « CHÈQUES-COMMERCES »



JEU-CONCOURS « CHEQUES-COMMERCES » DE LA VILLE DE LIMBOURG

Participez gratuitement à ce jeu-concours et remportez un des 90 chèques-commerces mis en jeu !

Répondez ci-dessous aux 10 questions de la page précédente, sans oublier de répondre aussi à la question subsidiaire.

Découpez votre coupon-réponse et déposez-le pour le 08/01/2021 au plus tard dans la boîte aux lettres de l'administration communale (avenue Victor David, 13).

Chèques-commerces à gagner :

- 5 lots d'un montant de 100€ !!!! (soit 4 chèquiers de 25€)
- 10 lots d'un montant de 75€ !!! (soit 3 chèquiers de 25€)
- 15 lots d'un montant de 50€ !! (soit 2 chèquiers de 25€)
- 60 lots d'un montant de 25€ ! (soit 1 chèquier de 25€)



Soit un montant total de 3.500€ que la Ville de Limbourg offre gracieusement à ses concitoyens pour soutenir et relancer son commerce local !



COUPON REPONSE : A DEPOSER POUR LE 08/01/2021 DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (Avenue Victor David, n° 13)

NOM :

ADRESSE :

TEL/GSM :

- | | | | |
|--------------------|---|---|---|
| 1) Réponse (***) : | A | B | C |
| 2) Réponse (***) : | A | B | C |
| 3) Réponse (***) : | A | B | C |
| 4) Réponse (***) : | A | B | C |
| 5) Réponse (***) : | A | B | C |
| 6) Réponse (***) : | A | B | C |
| 7) Réponse (***) : | A | B | C |

8) Réponse (à compléter) :

9) Réponse (à compléter) :

10) Réponse (à compléter) :

Question subsidiaire (à compléter) :

(***) : entourez la bonne réponse



JEU-CONCOURS « CHÈQUES-COMMERCES »



REGLEMENT :

ARTICLE 1 : La Ville de Limbourg organise un jeu-concours intitulé « Chèques-commerces » dont les prix seront attribués sur base des réponses à 10 questions (7 en « QCM » et 3 « ouvertes ») + une question subsidiaire. Le jeu débute le 14/12/2020 et se termine le 08/01/2021.

ARTICLE 2 : Ce jeu est ouvert à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Limbourg, à l'exception des personnes faisant partie du personnel organisateur. Une seule participation par personne est autorisée. La participation est nominative et peut se faire exclusivement via le coupon-réponse publié dans l'édition de décembre 2020 du bulletin communal « Infor-Limbourg ». Toute personne ne remplissant pas ces conditions sera exclue du dépouillement.

ARTICLE 3 : Présentation des lots : 5 lots d'un montant de 100€ (= 4 chéquiers de 25€), 10 lots d'un montant de 75€ (= 3 chéquiers de 25€), 15 lots d'un montant de 50€ (= 2 chéquiers de 25€) et 60 lots de 25€ (= 1 chéquier de 25€).

En aucun cas les gagnants ne pourront obtenir la contrevaletur de leur lot en argent.

Chaque chéquier a une valeur de 25€, mais est en réalité composé de 5 chèques distincts de 5€ chacun, dont 1 chèque qui peut (mais ne doit pas obligatoirement) être utilisé au magasin AD Delhaize de Dolhain et les 4 autres chèques à utiliser librement dans l'ensemble des autres commerces participants (à l'exception du Delhaize donc).

La liste des commerces participants est disponible sur www.ville-limbourg.be et est affichée aux valves de l'administration communale. Les chèques sont valables 1 an à partir de leur date d'émission. Les chèques sont non-remboursables, mais éventuellement cumulables (à l'exception du Delhaize donc, sauf éventuellement si vous disposez de plusieurs chéquiers).

ARTICLE 4 : Pour participer, il faut répondre sur le coupon-réponse aux questions posées dans l'édition de décembre du bulletin communal « Infor-Limbourg ». Ce coupon-réponse doit ensuite être découpé et déposé à l'administration communale pour le 08/01/2021 au plus tard (boîte aux lettres de l'immeuble situé au n° 13, avenue Victor David). La correction des réponses rentrées sera effectuée par les services administratifs de la Ville de Limbourg pour le 15/01/2021 au plus tard.

Un classement sera alors établi sur base des critères suivants :

- Le nombre de réponses correctes au questionnaire (sur un maximum de 10 points)
- L'approximation la plus proche de la réponse à la question subsidiaire
- En cas d'égalité, un tirage au sort entre les coupons concernés sera effectué par Monsieur Denis Martin, Directeur Général de la Ville de Limbourg

ARTICLE 5 : Les gagnants seront informés par téléphone et devront se présenter à l'administration communale (avenue Victor David, 15) entre le 20/01/2021 et le 12/02/2021 pour récupérer leurs lots. Attention : vu la situation sanitaire actuelle, il est obligatoire que les gagnants prennent d'abord rendez-vous en téléphonant au 087/76.04.00.

La liste des gagnants sera aussi publiée dans l'édition du printemps 2021 de l'« Infor-Limbourg » ainsi que sur le site internet de la Ville de Limbourg www.ville-limbourg.be. Les gagnants autorisent la publication de leur nom sur ces listes du simple fait de leur participation au concours.

ARTICLE 6 : La Ville de Limbourg ne pourrait être tenue pour responsable si, au cas où les circonstances les y obligeaient, ce jeu-concours devait être modifié ou reporté.

ARTICLE 7 : Le présent règlement de ce jeu-concours peut être obtenu, à titre gratuit, sur simple demande à l'administration communale de Limbourg (renaud.cloes@ville-limbourg.be ou 087/76.04.00).

ARTICLE 8 : La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation détaillées ci-avant.

ARTICLE 9 : La Ville de Limbourg est seule responsable pour le traitement d'éventuels litiges liés à l'organisation et aux résultats de ce jeu-concours.



SERVICE DES TRAVAUX

Vous souhaitez être au courant des travaux en cours dans la commune ?

N'hésitez pas à consulter la liste des chantiers en cours sur notre site internet www.ville-limbourg.be.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Où ?	Quoi ?	mesures de circulation ?	Quand ?	Quelle durée ?
Rue Guillaume Maisier – Avenue Reine Astrid	Réfection de la voirie et des trottoirs - Remplacement de l'égouttage	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Le 2 juin 2020	250 jours ouvrables
Place Saint-Georges 	Réfection de la place	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Début du chantier le 15 septembre 2019	285 jours ouvrables
Villers – Hoyoux	Réfection de la voirie, égouttage, création de trottoirs, aménagements sécuritaires	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Début 2021	175 jours ouvrables

QUELQUES REALISATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX

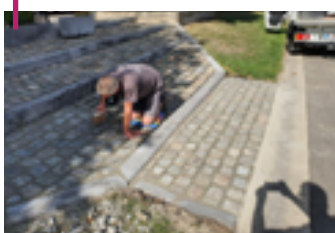
Réfection des joints de pavage au cimetière de Dolhain



Réfection de la clôture du site du barbecue



Réfection des joints de pavage au monument à Goé



Nettoyage du talus au Vesdray



Réfection du mur de soutènement Thier de Villers



Sécurisation d'une portion de trottoir rue Brüll



DES CANTONNIERS POUR ENTREtenir NOS VILLAGES...

Depuis quelques temps, la Ville de Limbourg a décidé de remettre au centre de ses missions prioritaires : l'entretien de ses villages (places, abris bus, bancs publics, zones de parking, zones de pique-nique, monuments, extérieurs des écoles, parcs, ...).

Pour ce faire, six cantonniers ont été désignés parmi les ouvriers communaux. Il s'agit de :

Eddie NYSSSEN et **Michael SCHILS** pour Dolhain, **Carole LALOYAUX** pour Limbourg, **Marc BARTHELEMY** pour Goé, **Freddy RIGGON** pour Hèvermont, **Jean-François GUILLAUME** pour Bilstain

A raison de 2 ou 3 jours par semaine, ces cantonniers ont pour mission de **nettoyer l'espace public** (balayer, enlever les mauvaises herbes, ...), **débroussailler** autour du mobilier urbain (bancs, aires de jeux, ...), **dégager un avaloir bouché**, **vider les filets d'eau**, **maintenir en bon état les objets en bois** (bancs, poubelles, rampes, balustrade, ...) et veiller à leur **remise en peinture**, ...

Afin que vous puissiez communiquer directement avec le(s) cantonnier(s) de votre village, nous avons placé des boîtes aux lettres aux endroits suivants :

- au panneau de signalisation situé près du feu tricolore devant la mutualité neutre pour toutes les suggestions concernant Dolhain ;
- sur le parking Hors-les-Portes pour toutes les suggestions concernant Limbourg ;
- rue du Monument (près de la boîte à livres) pour toutes les suggestions concernant Goé ;
- sur la placette de Hèvermont (accrochée au miroir), pour toutes les suggestions concernant Hèvermont ;
- près de l'église à Bilstain pour toutes les suggestions concernant Bilstain.

Sachez que chaque boîte aux lettres sera relevée une fois par semaine mais que toutes les demandes ne seront pas traitées dans l'immédiat surtout si celles-ci requièrent l'utilisation d'outils spécifiques ou une autorisation quelconque. Néanmoins, si vous y postez une demande claire reprenant vos coordonnées complètes, nous prendrons contact avec vous afin de vous communiquer le suivi que nous donnerons à votre requête.

Nos cantonniers ont à cœur de rendre nos villages encore plus accueillants. Dès lors, lorsque vous les croiserez, merci de leur faire un bon accueil : un « bonjour », un signe de la main ou encore un « merci » fait toujours plaisir !

CIMETIERES

!!! Message important à destination de la population !!!

CIMETIÈRE DE DOLHAIN

Une campagne d'affichages de grande ampleur a débuté le 1^{er} novembre 2020 au cimetière de Dolhain.

Elle concerne 330 terrains non-concédés (octroyés gratuitement) entre le début des années 70 et la fin des années 90.

Au terme de cet affichage d'un an, ces monuments pourront être éliminés et les restes mortels transférés dans l'ossuaire communal du cimetière.

Si vous avez la moindre information à nous communiquer ou si vous pensez être concerné par l'un de ces emplacements, merci de contacter au plus vite le service des cimetières de la Ville de Limbourg - **Florence Léonard** | 087/30.61.00

Merci de votre compréhension.



Commune de Limbourg

Novembre 2020

AVIS

Enlèvement de sépulture

A l'époque cet emplacement vous a été octroyé gratuitement. Sur base de la réglementation en vigueur, cette sépulture non concédée est arrivée à son terme. Sans retour de votre part, le monument

pourra être enlevé à partir du mois de décembre 2021. Merci de prendre contact avec nos services dans les plus brefs délais.

La Bourgmestre
Valérie Dejardin



Pour toute information, veuillez contacter notre service cimetières : 087/30.61.00 - Mme LEONARD

CXX.XX

CAMPAGNE D'EXHUMATION DANS LE CIMETIERE DE BILSTAIN

La Ville de Limbourg tient à informer la population qu'une **seconde campagne d'exhumations** aura lieu au cimetière de Bilstain entre le 1^{er} janvier et le **15 avril 2021**. Les dates des travaux seront communiquées ultérieurement.

Une fois ces exhumations réalisées par une entreprise agréée, le terrain sera renivelé et réempierre en prévision de l'enherbement des allées.

Nous nous excusons pour les désagréments encourus ces derniers mois et espérons vous rendre pleine satisfaction lors des travaux à venir.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service des cimetières **Florence Léonard** | 087/30.61.00

Merci pour votre compréhension.



ENVIRONNEMENT



VOTRE COMMUNE :

COMMENT LA VOYEZ-VOUS AUJOURD'HUI ? COMMENT VOUDRIEZ-VOUS QU'ELLE SOIT DEMAIN ?

Une opération de développement rural (ODR) démarre à Limbourg : l'occasion de donner votre avis et de proposer des projets concrets pour votre village et/ou votre commune.

Une ODR se veut participative; dans ce cadre, la population est invitée à donner son avis sur son village et sa commune et à proposer des projets concrets lors de rencontres organisées dans tous les villages de l'entité. Malheureusement, et ce dû à la situation sanitaire, ces réunions citoyennes ont dû être reportées à l'année prochaine.

Malgré ce report des consultations villageoises, nous vous invitons via cet article à prendre connaissance des tenants et aboutissants de cette opération et à répondre au questionnaire joint à votre bulletin communal. Une alternative numérique vous est aussi proposée sur le site internet de l'opération : **www.limbourgjeparticipe.info**. Différentes capsules vidéos y sont disponibles afin de vous présenter l'analyse socio-économique de votre commune. Vous y serez également invités à nous faire part de votre avis et de vos idées de projets.

UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

En quoi cela consiste ?

La Commune souhaite faire participer sa population pour définir l'avenir de Limbourg et imaginer des projets à réaliser ensemble pour les 15 prochaines années.

Le développement rural est une occasion unique pour les habitants de participer au développement de leur commune, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

Cette Opération a pour but de soutenir les idées et projets de la population qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants. Tous les domaines sont concernés: l'économie, le social, l'énergie, la culture, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, le logement, les infrastructures, la mobilité, la convivialité, ...

En quoi ça me concerne ?

Chaque habitant a la possibilité de s'exprimer sur les besoins existants, les atouts à valoriser, les menaces à prendre en compte, les défis à relever, les améliorations, les solutions, à apporter et ce, quel que soit le domaine concerné.

Votre participation est une condition incontournable pour la réussite de cette Opération de Développement Rural.

A quoi tout cela va-t-il servir ?

Au terme de ce travail de réflexion mené avec tous les villageois sur les forces et faiblesses de la commune, il s'agira de décider à quoi ressemblera la commune de Limbourg à l'horizon 2030.

Une commission ouverte aux habitants réfléchira, sur base de tous les avis et recommandations des villageois, aux projets à concrétiser pour faire de Limbourg la commune idéale.

Vous, habitants de la commune, êtes les acteurs clés pour la réussite de l'Opération. Citoyens de tous âges, associations, acteurs économiques, acteurs sociaux, agriculteurs, travailleurs, sans emploi... **Vous habitez la commune, c'est donc VOUS qui avez une connaissance approfondie de la vie à Limbourg.**

Quelles sont les étapes de l'Opération ?

1. Le diagnostic de la Commune sera réalisé grâce aux avis des villageois.

2. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) composée de villageois (en majorité) et d'élus aura pour mission de définir les objectifs et les projets qui répondront aux problèmes identifiés dans le diagnostic.

3. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) reprendra l'ensemble des projets définis par la CLDR et sera un outil incontournable pour le développement communal dans les années à venir.

L'Opération de Développement Rural est une occasion unique d'aborder **tous les domaines qui touchent la vie dans notre commune et de participer à l'amélioration de ceux-ci via la mise en place de projets subsidiés par la Région Wallonne.**

Grâce à ces Opérations, de beaux projets ont été réalisés dans une centaine de communes wallonnes :

Aménagement de logements tremplins dans l'ancienne gare (Waimes)



Aménagement d'espaces publics (Heur-en-Famenne)



Atelier rural (Péruwelz)



Groupement d'entrepreneurs (Waimes)



Cheminements utilitaires, mobilité douce (Olne)



Actions en faveur de l'agriculture (Baelen)



Plus de projets : www.frw.be

Pourquoi participer ?

- Pour identifier les forces et les faiblesses de votre commune ;
- Pour réfléchir ensemble à des projets et actions qui permettront d'améliorer la qualité de vie dans votre commune, vos villages et vos quartiers ;
- Pour planifier et organiser les projets prioritaires pour le bien-être des citoyens ;
- Pour enrichir le dialogue entre citoyens et élus.

Vous désirez en savoir plus ? Nous vous invitons à :

• Consulter le site internet dédié à l'ODR de votre commune et participer aux consultations en ligne : **www.limbouregparticipe.info**.

• Nous contacter : L'Administration communale, **Manon Chanteux** | 087/76.04.04
La Fondation Rurale de Wallonie, **Mathilde PAUQUE** | m.pauque@frw.be (080/29.11.21),
Stany NOEL | s.noel@frw.be (0495/275315)

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE COMMUNE !

La Ville de Limbourg a pris la décision de se lancer dans une **Opération de Développement rural en vous associant à cette dynamique qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines** (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité, ...). **Vous pourrez ainsi réfléchir ensemble à des projets à réaliser dans les 10 années à venir.**

VOUS, à travers votre réalité d'habitant de la commune, êtes invité à donner **VOTRE** avis et à partager des idées de projet et d'amélioration en lien avec ces thématiques.

Vous êtes également invité à participer aux consultations en ligne, via le site internet de l'Opération: **WWW.LIMBOURGIEPARTICIPE.INFO** ; les vidéos thématiques qui vous y sont proposées servent de support à vos réflexions et propositions .

Nous vous remercions d'avance pour votre participation et vous invitons à déposer ce questionnaire complété pour le 13 janvier au plus tard dans la boîte aux lettres de l'Administration communale ou dans les boîtes à idées de chaque village:

- Hèveremont : placette de Hèveremont (accrochée au miroir) ;
- Limbourg : parking Hors-les-Portes ;
- Goé : rue du Monument (près de la boîte à livres) ;
- Bilstain : près de l'église

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à surfer sur **WWW.LIMBOURGIEPARTICIPE.INFO** et à joindre les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Mathilde Pauqué (080/29.11.21) et Stany Noël (0495 275315).



Editeur responsable: Commune de Limbourg - Avenue Victor David 15 - 4830 Limbourg

Thématique : **Convivialité**

Points forts	Points faibles
• Plus de 100 associations génèrent des activités variées, favorisant la rencontre des habitants : carnaval, concerts, Dolympiades, ... • Ceux-ci disposent d'infrastructures nombreuses : Kur-saal, hall sportif, terrains de sport, plaines de jeux , locaux et salles de villages, biblio/ludothèque,... • Des instances et services (para)publics sont à disposition de l'enfance, de la jeunesse, des aînés : crèche, Maison de jeunes, Conseils Consultatifs des Aînés, Conseil communal des Enfants et des jeunes, Maison intergénérationnelle, Accueil Temps Libre, Plan de Cohésion Sociale, ... • Les aînés bénéficient d'une maison intergénérationnelle « l'Ami » qui propose de nombreux ateliers (non spécifiques aux aînés). • La Ville a déjà bénéficié de 2 Plans de Cohésion Sociale. Le 3ème cible la participation citoyenne, le bénévolat et le développement d'infrastructures. • Le centre sportif, les terrains de football et la plaine Odon Pierard (avec une piste d'athlétisme) sont complétés par de nombreuses infrastructures légères : terrains multisports et de pétanque, plaine de jeux. • 25 associations permettent de pratiquer une quinzaine de sports différents.	• Gestion/entretien des infrastructures : coût, moyens humains/bénévolat,.. • Lourdeur administrative croissante

En termes de convivialité (vie associative, bien être, lieux de rencontre ...) vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Globalement satisfait

Merci d'indiquer votre niveau de satisfaction concernant cette thématique en noircissant une des bulles allant de gauche (globalement insatisfait) à droite (globalement satisfait).

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Thématique : Mobilité

Points forts	Points faibles
• Diversité de logements (4 façades, appartements, ..) • Rénovations nombreuses • Logements publics (Logisvresdre, ...) + privés gérés par l'Agence Immobilière sociale • Prix de l'immobilier dans la moyenne • Elaboration récente d'un Plan d'Action pour une Energie Durable + recrutement d'un conseiller en énergie • Potentiel hydro-électrique	• Habitat assez ancien (68 % date d'avant 1970) • Quelques logements insalubres (Dolhain centre) • Prix de l'immobilier en forte augmentation • Plan d'Action pour une Energie Durable peu connu — commence tout juste à être mis en oeuvre • Potentiel hydro-électrique plus faible qu'espéré

En termes de logement et d'énergie (accès au logement, impact sur le paysage, ...) vous êtes plutôt : ☐ Globalement insatisfait ☒ Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

(This area contains several blank lines for writing.)

En termes de mobilité (routes, accessibilité, mobilité douce / active, piétonne, ...) vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait

Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

.....

Thématique : Tourisme

Points forts	Points faibles
• Limbourg/ville haute : site exceptionnel de Wallonie, en cours de requalification • Syndicat d'initiative en « modernisation » (site Internet, ..) — Arvô : projet de réaménagement • Paysages variés — Promenades balisées	• identité/image de marque peu (re)connue • Peu de nuitées : hébergement limité à quelques gîtes et chambres d'hôtes • Retombées économiques/sur l'emploi faibles

En termes de tourisme (activités, sites, logement ...), vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

[illegible]

Thématique : Biodiversité et paysages

Points forts	Points faibles
- Le territoire de la commune est à environ 90% non artificialisé (agricole et forestier) - De nombreux éléments participent à l'existence d'un réseau écologique : forêts et bosquets, bocage, mares, haies, parcs, talus du chemin de fer... 2 sites Natura 2000 et 4 Sites de Grand Intérêt Biologique protègent des écosystèmes diversifiés : forestiers, humides, calcaires... - Une grande partie du territoire communal est comprise dans 5 zones de haies remarquables. - Près d'une centaine d'arbres sont remarquables, notamment situés dans les nombreux parcs et jardins du territoire. - Au plan de secteur, les 5 périmètres d'intérêts paysagers représentent 30% du territoire (plus de 700ha). - Plusieurs outils existent en faveur de la biodiversité : éco-conseillère, Convention bords de route, semaine de l'arbre, gestion des cimetières... - Le réseau hydrographique est constitué de La Vesdre (10km) qui reçoit 6 affluents sur le territoire. La qualité des eaux est encore médiocre à certains endroits. - La Commune est signataire du Contrat de Rivière de La Vesdre (CRV) depuis 2000. - Depuis 2015, la commune participe à l'opération Wallonie Plus Propre.	- Les haies semblent en diminution en lien avec l'évolution agricole (générale dans le Pays de Herve) vers de plus grandes surfaces. - Au niveau communal, il n'y a pas de document global ni de cartographie du réseau écologique reprenant l'ensemble des sites présentant un intérêt biologique.

En termes de biodiversité (paysages, nature, sols, ressources en eau, ...) vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

Thématique : Services

Points forts	Points faibles
- L'Administration communale, en plus de ses services habituels prend en charge le centre sportif, le Kursaal, la maison intergénérationnelle l'Ami et la crèche communale. - En 2020, la Ville bénéficie de 4 conseillers spécifiques (énergie et environnement, aménagement du territoire, prévention et rénovation urbaine). - Les principaux services publics existent sur la commune, en particulier une bibliothèque-ludothèque mais aussi une caserne de pompiers et la justice de paix. - Une ALE existe sur la commune : elle emploie une vingtaine de travailleurs par an au profit d'autant d'utilisateurs. - Le CPAS, en plus de ses activités traditionnelles, propose un taxi social et des repas à domicile. - Le nombre des médecins généralistes est supérieur à la moyenne ; 10 médecins soignent chacun 591 habitants. 2 maisons de repos : la Résidence Léon d'Andrimont, gérée par l'intercommunale Les Heures Claires (94 places d'hébergement, dont un centre d'accueil de jour et un Cantou + 6 appartements en résidence service) et le Domaine du Bel Fays (76 places). - Taux de couverture pour la petite enfance : 47% (au-dessus de toutes les autres entités) : crèche communale + accueillantes - La Commission Communale de l'Accueil et l'Accueil Temps Libre organisent l'accueil extra-scolaire après l'école (incluant une aide aux devoirs) ainsi que le mercredi après-midi (incluant le transport) et pendant les congés (nombreuses animations diversifiées proposées).	- La commune de Limbourg ne dépend d'aucune Maison de l'emploi. La plus proche est située à Welkenraedt. - Les services d'aides familiales se situent à Verviers. - Malgré l'offre présente pour la petite enfance, celle-ci semble insuffisante au regard des demandes non satisfaites par la crèche. - Globalement le nombre d'élèves dans les écoles communales est variable, celui des primaires et de l'école libre en diminution, - Ponctuellement, le nord et le sud (non habités) sont peu desservis par la téléphonie mobile.

En termes de services (enfance jeunesse, aînés, équipements communautaires ...) vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

Thématique : *Emploi et entrepreneuriat*

Points forts	Points faibles
- Le taux d'activité (72% en 2017) est assez élevé par rapport à la Région, la Province et les communes voisines non rurales. - Le nombre d'indépendants (547 en 2018) est dans la moyenne par rapport aux communes voisines. Les indépendants représentent 19% de la population active et 61% d'entre eux le sont à titre principal. - En 2017, 2.077 salariés résident à Limbourg ce qui est la plus forte proportion par rapport aux communes voisines (excepté Welkenraedt). 114 entreprises sont présentes sur la commune de Limbourg dont l'une emploie plus de 100 personnes (entreprise Corman). - Les indépendants comme les salariés sont occupés dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat (respectivement 35% et 44%) puis des professions libérales (28%) pour les indépendants ou de l'administration publique générale pour les salariés. - Le taux de chômage est dans la moyenne des communes voisines (8,3%, 2017) - Le revenu médian (par déclaration) est de 23.183€ ce qui est supérieur à la Région, la Province et aux communes voisines non rurales. - Limbourg est pourvue de trois zones d'activité économique industrielle (commerces, agro-alimentaire, transformation du bois ...)	- Le ratio d'emploi intérieur est de 44% c'est-à-dire que moins de la moitié de la population active peut trouver un travail sur la commune. Ce ratio est plus faible qu'en Région, Province, et dans les communes voisines de Verviers et Welkenraedt. - La commune compte 301 demandeurs d'emploi inoccupés en avril 2020 (FOREM), qui suivent globalement la même évolution et ont le même profil que les communes voisines. Cependant, les demandeurs d'emploi sont un peu plus jeunes et moins qualifiés que dans les autres entités. - La proportion de personnes bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) est inférieure à celle des communes voisines - La progression du revenu médian est la plus faible par rapport aux communes voisines. - Semblablement aux communes voisines, la proportion des faibles revenus nets (<10.000€/an) n'est pas négligeable. - La proportion des très hauts revenus nets (>50.000€/an) est plus importante que dans toutes les communes voisines.

En termes d'emploi/entrepreneuriat, vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait ○ ○ ○ ○ ○ Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

.....

.....

.....

.....

.....

Thématique : *Agriculture*

Points forts	Points faibles
- La surface agricole représente 54% de la surface du territoire soit 1.330ha. - Les surfaces couvertes d'herbe représentent 92% de la surface agricole utile, ce chiffre est stable et relativement important en comparaison des moyennes de la micro région. - La surface moyenne des exploitations est plus élevée que dans les communes voisines (48ha). - On dénombrait 55 agriculteurs à Limbourg en 2018 - L'élevage bovin laitier reste dominant même si la plupart des exploitations allient l'élevage et la culture - L'agriculture biologique est bien représentée. Sur les 25 exploitations recensées, 7 sont certifiées bio 81% des agriculteurs limbourgeois participent aux mesures agro-environnementales. - De nombreux produits locaux sont produits, transformés et vendus sur le territoire communal - Les maraîchers sont en augmentation	- Comme dans les communes voisines, le nombre d'agriculteurs est en diminution - Le nombre d'exploitations a diminué plus fort qu'en Wallonie et que pour la Province mais de la même manière que dans les communes voisines - En 2010 (Statbel), aucun agriculteur n'avait moins de 35 ans, 42% avaient entre 45 et 55 ans ce qui pose question quant à la reprise des exploitations

En termes d'agriculture, vous diriez que vous êtes plutôt :

Globalement insatisfait ○ ○ ○ ○ ○ Globalement satisfait

Selon vous, qu'est ce qui devrait être amélioré à Limbourg, quels projets mettre en œuvre dans les 10 années à venir ?

.....

.....

.....

.....

Merci de nous faire part des informations suivantes : ☐ H ☐ F

Age: Village:

Si vous souhaitez être tenu informé des suites de l'Opération, laissez-nous vos coordonnées :

Prénom: Nom:

Adresse mail:

Téléphone:

CULTURE

LA BIBLIOTHÈQUE

Horaire

Mardi : 13h00-18h00
 Mercredi : 9h00- 12h00
 et 13h00-18h00
 Jeudi : 13h00-17h00
 Vendredi : 13h00-18h00
 Samedi : 9h00-13h00



☎ 087/30.61.90

bibliotheque.pret@ville-limbourg.be



Retrouvez-nous sur
facebook

La bibliothèque est
aussi sur Facebook !!!

Les Nouveautés

Bernard CORNWELL
 Diane DUCRET
 James ELLROY
 R.J. ELLORY
 Camilla LACKBERG
 Elena FERRANTE
 John LE CARRE
 Laure MANEL
 Agnès MARTIN-LUGAND
 Bernard MINIER
 Kate MOSSE
 Romain SARDOU
 Gilbert SINOUE
 Franck THILLIEZ
 Karine TUIL

Les chroniques saxonnes, tome 4
 La dictatrice
 La tempête qui vient
 Le jour où Kennedy n'est pas mort
 Femmes sans merci
 La vie mensongère des adultes
 Retour de service
 Le sourire des fées
 Nos résiliences
 La vallée
 La cité de feu
 Un homme averti ne vaut rien
 Le faucon
 Il était deux fois
 Les choses humaines

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Un DRIVE est mis en place

Faites votre demande par téléphone : **087/30.61.90**

1. Le service s'adresse uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.
2. Si vous êtes intéressés par ce service, merci d'envoyer un mail (bibliotheque.pret@ville-limbourg.be) en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que le CODE-BARRE de votre carte lecteur et ce que vous désirez emprunter comme livres ou jeux (titres ou auteurs ou genre souhaité). Le service de prêt interbibliothèques est à l'arrêt pour le moment.
3. Les dépôts se feront au domicile des lecteurs.
4. Le personnel de la bibliothèque essaiera de répondre à vos demandes, dans les plus brefs délais. Avant de venir déposer les livres/jeux, nous vous recontacterons pour préciser l'heure à laquelle nous passerons chez vous.



**LA BIBLIOTHÈQUE ET LA LUDOTHÈQUE SERONT FERMÉES AU PUBLIC
 DU 31 DÉCEMBRE 2020 AU 17 JANVIER 2021.**

Votre bibliothèque travaille
pour vous



Nous vous invitons dès lors à prendre vos dispositions avant cette date pour tout ce qui concerne l'emprunt et le retour des documents et jeux.



1, 2, 3... JOUEZ !
LUDOTHEQUE

☎ 087/30.61.92

ludotheque@ville-limbourg.be

Mercredi : 15h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

Poussez la porte...il ya des jeux pour tous et toutes !
 De 9 mois à 120 ans ! Venez choisir parmi plus de **850 jeux** d'ambiance, de coopération, de stratégie, d'apprentissage ou quizz...

Sélection parmi les nombreux nouveaux jeux :

Kapla Octocolor : coffret de 100 planchettes colorées pouvant se connecter aux planchettes classiques pour construire à l'infini pour donner du relief aux constructions, super jeu de patience et de dextérité !

Taboo enfants contre parents : à partir de 8 ans, Taboo Enfants contre Parents, une nouvelle version du jeu de société Taboo Classique qui va ravir toute la famille ! Valeur éducative : apprendre, partager, s'amuser.

La famille Bric à brac : La maison de la famille Bric-à-brac est vraiment en désordre ! Et pendant que toute sa famille se prélassait sur le canapé, Hugo, le fils, tente de se frayer un chemin au milieu de ce chaos. Aidez-le à atteindre les objets éparpillés en gardant une bonne vue d'ensemble, en sollicitant votre mémoire et surtout en évitant de piétiner les objets des autres joueurs. Le gagnant est le premier à réunir quatre objets.

Nouveau chez Haba ! A partir de 5 ans.

Et bien d'autres à découvrir à la ludothèque, **OUVERTE aux heures habituelles, en respect des mesures sanitaires !**

JEUNESSE

NOUVELLE BROCHURE !

Le service jeunesse, en collaboration avec le service des Sports a édité une nouvelle brochure reprenant les différents accueils extrascolaires proposés dans la commune ainsi que les activités proposées par le service Jeunesse, la bibliothèque, la ludothèque, etc...

Cette brochure en 2 volets reprend également les sports et activités sportives pour toutes et tous de 0 à 99 ans.

Vous désirez un exemplaire de celle-ci ? N'hésitez pas à nous contacter au 087/76.04.26 ou par mail à l'adresse suivante : jeunesse@ville-limbourg.be.



L'ACCUEIL TEMPS LIBRE POUR LES ENFANTS DE 2,5 À 12 ANS...

Vive les vacances malgré tout !!

En cette période particulière, il nous semblait essentiel de maintenir l'organisation de notre stage de Toussaint pour ainsi proposer aux parents qui travaillent une solution de garde pour leurs enfants et offrir à ceux-ci un peu de dépaysement. Ils ont ainsi pu profiter des locaux et des espaces extérieurs de notre belle plaine de jeux, encadrés par nos 2 animatrices Léa et Zoé.

Une semaine autour du thème : « La magie de l'automne » avec au programme des bricolages, des balades, de la cuisine, du sport et des jeux.



APPEL À CANDIDATURES

Animateurs des Centres de Vacances 2021

- Stages : vacances de détente, de printemps, d'automne et d'hiver
- Plaines de vacances : juillet et août

Le Collège communal fait appel à l'engagement de :

Plusieurs animateurs de centres de vacances (*)

Les candidatures sont à adresser à l'Administration Communale, Service Jeunesse, Avenue Victor David, 15 – 4830 LIMBOURG pour le **vendredi 29 janvier 2021** au plus tard accompagnées :

- d'un **curriculum vitae** ;
- d'une **lettre de motivation** précisant vos centres d'intérêt et **l'ensemble de vos disponibilités** pour les petites vacances et grandes vacances ;
- d'un **extrait de casier judiciaire (modèle 2)** ;
- d'une **photocopie certifiée conforme du titre pédagogique éventuel** et/ou du **brevet d'animateur**.

Depuis 2003, les activités estivales de notre plaine bénéficient de l'agrément « Centre de vacances » de l'ONE. C'est pourquoi, afin d'obtenir les subventions liées à cette reconnaissance, nous sommes tenus de nous conformer au décret de la Fédération Wallonie Bruxelles quant aux normes d'encadrement et de présenter un dossier pédagogique rencontrant les critères exigés.

Conditions requises :

- Être **âgé de 18 ans** dans le courant de l'année 2021 ;
- Être de bonnes conduites, vie et mœurs ;
- (*) Seront privilégiés les **animateurs étudiants détenteurs d'un brevet d'animation** et les animateurs détenteurs :
- d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur ;
- d'un diplôme ou certificat de fin études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale ;
- d'un certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale ;
- d'un brevet d'instructeur en éducation physique ;
- d'un diplôme de puéricultrice pour l'encadrement des enfants de moins de 6 ans uniquement.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Jeunesse au 087/76.04.06.



CPAS



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du Covid-19

Pour qui ?

Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration, mais s'adresse à toute personne reconnue par le C.P.A.S. comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Pour quelles interventions ?

Aide au logement • Aide en matière d'énergie • Aide psychosociale • Aide en matière de santé • Aide à l'accessibilité numérique • Aide financière • Besoins de première nécessité • Aide pour les familles en difficultés.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec le Centre Public d'Action Sociale de Limbourg, au 087/32.13.50.

VOUS N'AVEZ PAS LE STATUT DE CLIENT PROTÉGÉ AU SENS FÉDÉRAL OU RÉGIONAL, MAIS VOUS ÊTES EN DÉFAUT DE PAIEMENT AUPRÈS DE VOTRE FOURNISSEUR GAZ ET/OU ÉLECTRICITÉ ET VOUS TROUVEZ DANS LA SITUATION SUIVANTE :

- Vous avez fait face au chômage pour cas de force majeure ;
- Vous êtes chômeur complet indemnisé ;
- Vous bénéficiez du statut BIM-OMNIO.

Il vous est alors possible de demander le statut de client protégé conjoncturel en introduisant une demande auprès des gestionnaires de réseau : Ores pour l'électricité et Resa pour le gaz.

Ce statut peut être demandé jusqu'au 31 mars 2021 et est valable 1 an. Vous serez alors fourni par vos gestionnaires de réseau au tarif social pendant un an. Ensuite, après cette période, votre contrat actuel reprendra son cours.

Il vous sera demandé de négocier un plan de paiement raisonnable avec votre fournisseur actuel pour résorber l'arriéré qui est dû.

Le service énergie du C.P.A.S. (Bernadette Magis, 087/32.13.56, bernadette.magis@cpas-limbourg.be), se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Ou via le site : www.CWAPE.be

QUAND S'INSCRIRE À LA MUTUALITÉ ?

En tant que jeune, vous êtes affilié comme personne à charge (de vos parents) à la mutualité.

Vous ne pouvez pas rester éternellement à charge, même si vous habitez toujours chez vos parents. Vous devez donc vous inscrire comme titulaire :

- Si vous recherchez du travail : inscrivez-vous à la mutuelle dès la fin de votre stage d'attente (dès que vous percevez des allocations de chômage) ;
- Dès que vous avez trouvé du travail ;
- Si vous êtes sous contrat d'apprentissage : inscrivez-vous comme titulaire dès le 1^{er} janvier de l'année de vos 19 ans ;
- Dès que vous avez 25 ans, que vous soyez encore étudiant ou non, il est primordial de contacter votre mutualité.

Si vous ne faites pas cette démarche, vous ne serez plus assuré du remboursement de vos soins (visites chez le médecin mais également hospitalisation) et de vos médicaments, vous ne pourrez pas être indemnisé en cas d'incapacité de travail et n'aurez pas accès à de nombreux avantages.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès du CPAS (087/32.13.50.) ou auprès du service social de votre mutuelle.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE



ÉCOLE DE DEVOIRS ET DE DÉCOUVERTES

Dans le courant des mois à venir, une école de devoirs et de découvertes va prendre vie au sein de la ville de Limbourg et plus précisément à Dolhain, dans la Maison Intergénérationnelle située dans le Quartier du Vieux-Moulin.

Cette école de devoirs et de découvertes aura pour objectifs d'offrir un accueil personnalisé pour chaque enfant, de susciter chez lui l'envie d'apprendre, de découvrir de façon ludique et adaptée à chacun.

L'École de devoirs et de découvertes va également permettre à l'enfant de développer son esprit critique, son sens de la citoyenneté et son envie de découvrir de nouvelles choses.

Pour encadrer vos enfants, l'école est constituée d'une équipe de bénévoles motivées telles que : Anne-Françoise Paquay, Isabelle Vicqueray ainsi que Karine Klassen.

L'école de devoirs et de découvertes sera ouverte les lundis et vendredis de 15h30 à 17h30 et les mercredis de 14h à 17h30. Si vous désirez davantage d'informations ou si avez des connaissances que vous souhaitez partager en rejoignant notre équipe alors n'hésitez pas à contacter le Plan de Cohésion Sociale au 087/76.04.05 ou par mail à l'adresse pcs@ville-limbourg.be.



TOURISME



Chers Limbourgeois, chères Limbourgeoises, Chers amis visiteurs,

Toute l'équipe du Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année. 2020 s'en va, enfin...

Désormais, ensemble, **osons réaliser nos rêves, osons concrétiser nos projets et nos espoirs, osons profiter du bonheur** et nous émerveiller encore et encore.

Que l'année 2021 soit exceptionnellement riche pour chacun d'entre nous.

Notre équipe reste proche de vous durant tout l'hiver via :

www.limbourg-tourisme.com • limbourg.tourisme@gmail.com • 0494/59.55.91

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS !!!

Et surtout, surtout, **prenez bien soin de vous.**

EXPO PHOTOS SUR LES REMPARTS

Un premier essai ! Un premier succès !

Merci aux visiteurs

Merci à nos photographes : Jean-Claude Dechamps, Lauren Defourny, Bernard Delhez, Bernadette Köttgen, Olivier Laublin, Aurore Mathieu, Patrice Mathieu.

Vingt-huit photos ont été exposées, de manière éphémère, entre les tilleuls des remparts limbourgeois, dans le cadre de l'année 2020 « Wallonie Nature ».

Ces clichés de la faune, de la flore ou du patrimoine limbourgeois ont été pris par des Limbourgeois ou des photographes locaux amoureux de Limbourg.



L'expo en extérieur a rencontré un vif succès tout en respectant les mesures liées à la crise sanitaire actuelle. L'Echevinat du Tourisme vous donne rendez-vous en 2021 !

ENSEIGNEMENT

ECOLE COMMUNALE DE BILSTAIN

Malgré l'atmosphère particulière de cette année 2020, les activités se poursuivent aussi normalement que possible à l'école de Bilstain.



C'est une tradition à Bilstain, le jour de la rentrée les élèves de 1^{ère} année primaire reçoivent un cartable. Celui-ci est offert par l'école et le Comité de parents.

Chaque enfant a été photographié avec ce cadre souvenir.

Les élèves de 5-6 ont visité deux potagers de parents d'élèves : celui de Monsieur et Madame Kever et celui de Monsieur et Madame Wérisse. Ils y ont découvert, entre autre, la pratique de la permaculture.



Autant en maternelle qu'en primaire, nous aimons fêter les anniversaires ! Nous avons tous bien besoin de moments de convivialité !

Les élèves de maternelle ont parcouru les alentours de l'école à pied à la découverte de notre beau village. Ils ont pris en photo les endroits clés tels que le clos Englebert Köttgen, la salle de la Jeunesse, l'église, les commerces de la rue Calabosse... Apprenons à mieux connaître notre environnement !

Nos petits loulous bénéficient de psychomotricité mais également de leçons de natation.

Bien qu'en code rouge depuis le 16 novembre dernier, l'équipe éducative tente au maximum de faire vivre des journées conviviales et dans la bonne humeur à ses élèves.



ECOLE COMMUNALE DE GOÉ



Alors que le marasme ambiant peut tirer les plus optimistes d'entre nous vers le bas au vu des situations compliquées que vivent certains secteurs... nous avons l'IMMENSE chance de vivre au contact des enfants !

Quel bonheur de pouvoir les observer. Leur vocabulaire a évolué : dans la cour, on ne dit plus « Tu as la peste » mais « Tu as le corona » ;-). Avec les poupées, on ne dit plus : « Je vais te donner un bisou » mais : « Je vais d'abord te désinfecter les mains ». On ne joue plus à la puce, on joue au virus. Les plus petits sont déjà attentifs aux gestes barrières, c'est fou leur capacité d'adaptation ! Ce sont de vraies éponges.

En effet, ils ont cette résilience, cette capacité extraordinaire à vivre dans le présent et à nous ramener à l'essentiel: vivre chaque jour pour ce qu'il est avec ses joies et ses difficultés. Chaque jour est un nouveau départ.

Notre équipe est là pour les accompagner. En effet, le thème de l'école cette année est : « Les émotions ». Nous allons bientôt pouvoir les exprimer à travers la danse avec Fabrice et Florence de « Dansons ensemble ». Ce sera l'occasion de ressentir profondément les choses avec son corps.

Contrairement à ce qui a été dit : les inscriptions ne sont pas stoppées, il suffit juste de prendre rendez-vous avec la direction, madame Junker, au 0472/65 25 03.

Notre équipe vous souhaite de tout cœur de douces fêtes de fin d'année.



ECOLE COMMUNALE DE LIMBOURG



Activités d'automne

Nos petits de maternelle ont fêté Halloween même si la traditionnelle récolte de friandises a dû être reportée. Après avoir bricolé de jolis masques et décoré les classes, les enfants ont dégusté un goûter sanguinolent. Des seringues de grenadine, des muffins araignées, des chips fantômes, tout était au rendez-vous pour un super moment.

En ce mois d'automne, les élèves de P1-P2 sont partis prendre un bol d'air dans le parc de Limbourg pour collecter les feuilles de nos arbres limbourgeois en vue de réaliser un herbier. Ils ont pu profiter de la richesse de l'exposition éphémère «Limbourg Nature» située sur leur parcours de prélèvement.

Ils ont été étonnés et se sont amusés à reconnaître les différents lieux pris en photos par nos artistes limbourgeois. Les enfants ont passé une après-midi rafraîchissante.

Action citoyenne

Dans le cadre de nos actions citoyennes, nous avons livré pour les fêtes de 2019 des dizaines de boîtes cadeaux en participant à « l'opération boîtes à chaussures ». Cette année, au vu de la situation sanitaire, cette magnifique action est suspendue. L'école a décidé de parrainer un enfant en participant à « l'opération Papa Noël ». Il s'agit d'offrir un cadeau de Noël à un enfant placé ou dont les parents sont en difficultés. Tous les élèves de l'école s'attellent à la tâche afin de partager avec cet enfant quelques moments de bonheur : cartes, chansons, dessins et surprises composeront notre colis.

Conseil communal des enfants

Comme chaque année, les élections pour les élèves de 5ème année candidats au mandat de petit conseiller communal ont eu lieu. En campagne électorale, ils ont proposé des projets innovants et réfléchis comme un aménagement des cours de récréation, l'installation de poubelles sécurisées et un potager solidaire. Nos trois élus sont Lore, Alicia et Anoan. Nous sommes persuadés qu'ils représenteront parfaitement l'ensemble des élèves de notre petite école familiale. Une ancienne élève a vu un de ses projets se concrétiser : chaque enfant des écoles de la commune s'est vu offrir une gourde. C'est d'ailleurs un plaisir pour eux d'aller la remplir à la nouvelle fontaine à eau mise en place. Félicitations à tous les candidats !



ECOLE NOTRE DAME DOLHAIN



Nous avons démarré cette année scolaire plein d'énergie et désireux de faire avancer nos projets !

Notre nouvelle cour « Ose le Vert » est opérationnelle : coin rassemblement couvert avec tableau, potager, hôtel à insectes, décorations. A part la pose du toit, nous avons tout réalisé en équipe ou avec les enfants. Quel bonheur de voir l'enthousiasme des enfants lors de la réalisation du projet ! Nous remercions notre ouvrier pour la pose du toit. Ce nouvel endroit contient également le nouveau poulailler plus grand que le précédent.



Dans l'autre cour, les aménagements continuent également. La nouvelle plaine de jeu tarde à arriver vu les circonstances mais qu'à cela ne tienne, nous avons déjà aménagé le nouveau coin pour nos nouveaux arrivants ainsi que leurs maisons montées par notre directeur. Nous accueillerons donc Bebel et Doudou les chèvres, Rikiki le coq et 2 lapereaux qu'il nous faudra baptiser.

Pour leur bien-être, les animaux sont repris par leur propriétaire lors des vacances scolaires et au plus froid de l'hiver !

Pour terminer, notre dernière classe primaire possède maintenant son tableau interactif !! Pour rappel, celui-ci a été gagné grâce à notre participation au concours « Ecole numérique 2020 ». La suite du matériel arrivera prochainement !

Pendant notre « repos forcé », nous avons mis en place les activités internes de fin d'année afin que les enfants profitent au mieux de ces moments de joie malgré toutes les contraintes imposées !

Nous vous souhaitons déjà un joyeux Noël, une meilleure année 2021 et surtout une bonne santé !!



ÉCOLE SAINTE ELISABETH DE GOÉ

Nous, les élèves de P5-P6 de l'école Sainte Elisabeth, sommes allés visiter Technifutur, à Seraing, le vendredi 18 septembre.

Nous sommes partis à la découverte des métiers techniques tels que soudeur, fraiseur, tourneur...

Nous avons usiné un cylindre métallique et l'avons transformé en un bonhomme vêtu d'une casquette, de lunettes et d'un pantalon. Les pièces de l'habillement étaient fabriquées avec des imprimantes 3D. Nous avons simulé une soudure grâce à un casque virtuel. Frédéric nous a aidé à programmer des robots Mbot et nous a parlé des pièces principales de ceux-ci. Nous testions nos programmations notamment en réalisant des courses. Avant de rentrer, nous avons évalué la journée.

Nous garderons de très bons souvenirs de cette visite à Technifutur.

Les bénévoles d'Iles de Paix se mobiliseront les **15, 16 et 17 janvier** prochains.

L'argent récolté au cours de cette 51^e campagne financera de nombreux programmes en matière d'**agriculture familiale durable** au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, **22 000 élèves** de l'école primaire et secondaire seront sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

L'objectif des programmes d'Iles de Paix est de diffuser des techniques simples, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. L'ONG belge accompagne donc plus de **300 000 agriculteurs** pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie. Partout en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à ce mouvement solidaire en achetant nos différents objets de campagne.

Cette campagne se déroulera sous réserve des mesures covid en vigueur



Vous souhaitez nous soutenir ?

- Achetez nos **objets de campagne**
- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- Faites un don via notre site internet ou via **BE97 0000 0000 4949**
- **www.ilesdepaix.org**



BIENVENUE À...

11.08.2020 **RADEMAKERS Djax**
20.08.2020 **HERMANNS Lucie**
25.08.2020 **HALKIN Arthur**
26.08.2020 **VAN BOVEN Cassidy**
31.08.2020 **COOLEN Clémence**
03.09.2020 **LUPU Emy**
11.09.2020 **TERUEL DIAZ Tia**
12.09.2020 **BRAHAM Olivia**
22.09.2020 **STILMANT Clémence**
14.10.2020 **VIEILLEVOYE Cloé**
06.10.2020 **POTTHOF Alice**

Rue Guillaume Maisier, 13
Pré Lemaire, 5
Thier Hilletes, 1
Rue Ernest Solvay, 86
Champ de Wooz, 60
Avenue Reine Astrid, 28
Route de la Ferme Brûlée, 12
Quartier du Vieux Moulin, 18
Rue de la Fontaine, 49
Rue Oscar Thimus, 52/2ét.
Wooz, 12

4830 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4831 LIMBOURG
4831 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4831 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4830 LIMBOURG
4831 LIMBOURG

ILS NOUS ONT QUITTÉS

21.08.2020 | **GOYENS José**, née à Embourg le 21.12.1933, décédée à Verviers, veuve de De Mey Joseph
23.08.2020 | **DEHARRE Irène**, née à Stoumont le 08.12.1937, décédée à Verviers, veuve de Renard Norbert
26.08.2020 | **JOST Emile**, né à Malmedy le 28.04.1948, décédé à Limbourg
27.08.2020 | **SCHIFFGENS Daniel**, né Aachen (Allemagne) le 29.08.1988, décédé à Limbourg
04.09.2020 | **NYSSSEN Victor**, né à Verviers le 05.02.1984, décédé à Limbourg
11.09.2020 | **ZELLER Annette**, née à Verviers le 06.11.1943, décédée à Plombières, veuve de Legrand Jean-Marie
19.09.2020 | **BURHIN Guy**, né à Bastogne le 25.04.1932, décédé à Verviers, époux de Clement Félicitée
15.10.2020 | **BLANCART Anne-Marie**, née à Limbourg le 23.02.1941, décédée à Eupen, épouse de Steffens Georges
16.10.2020 | **KIRSFINCK Jean-Marie**, né à Limbourg le 28.12.1938, décédé à Liège, époux de Roemers Edmée
17.10.2020 | **MERVEILLE Léopold**, né à Verviers le 24.12.1924, décédé à Limbourg, veuf de Lenoir Yvette
24.10.2020 | **HILIGSMANN Maria**, née à Limbourg le 08.03.1932, décédée à Limbourg
25.10.2020 | **KERF Hubertine**, née à Petit-Rechain le 10.02.1923, décédée à Limbourg, veuve de Meerts Charles
25.10.2020 | **CLOSSET Lucienne**, née à Limbourg le 07.10.1934, décédée à Verviers, veuve de Barthélemy Louis
29.10.2020 | **FOURIR Laure**, née à Limbourg le 29.11.1929, décédée à Eupen, veuve de Noirfalise René
30.10.2020 | **VIEILLEVOYE Cloé**, née à Louvain le 14.10.2020, décédée à Louvain
02.11.2020 | **POLMANS Jean**, né à Charneux le 29.06.1939, décédé à Verviers
06.11.2020 | **SCHOLZEN Maria**, née à Dison le 11.03.1939, décédée à Plombières, épouse de Levaux Fernand
08.11.2020 | **CIAMMAICHELLA Franca**, née à Montegnée le 09.11.1953, décédée à Limbourg, épouse de Ernst Roger
08.11.2020 | **VEGA MARTINEZ Nicasio**, né à La Bana (Espagne) le 23.12.1945, décédé à Liège, époux de Lejeune Sybilla

ON LES FÊTERA EN 2021

100 ANS

M^{me} Marie Fourman domiciliée à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,79 • née à Selange le **23/10/21** Veuve d'Albert Bertoux

90 ANS

M^{me} Marguerite Grégoire domiciliée à 4830 Limbourg Thier Hilletes,3 • née à Hogue le **12/01/31** Veuve de André Charpentier

M^{me} Olga Schmetz domiciliée à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,79 • née à Baelen le **24/01/31** Veuve de Giovanni Pomini

M. Lucien Beckers domicilié à 4831 Bilstain Les Grands Prés,1 • né à Baelen le **26/02/31** Veuf de Jeanne Vandenberg

M^{me} Clémence Gerkens domiciliée à 4831 Bilstain Les Grands Prés,26 • née à Welkenraedt le **11/03/31** Veuve de Joseph Blavier

M^{me} Marie Van Steenwinkel domiciliée à 4831 Bilstain Woz,23 • née à Ixelles le **25/03/31** Veuve de Raymond Chardome

M. Jean Darchambeau domicilié à 4830 Limbourg Rue Ernest Solvay,102 • né à Welkenraedt le **25/04/31** Marié avec Raymonde Loop

M^{me} Jeanne Baguet domiciliée à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,79 • née à Lessines le **01/06/31** Veuve de Léon Vanpevenage

M^{me} Raymonde Loop domiciliée à 4830 Limbourg Rue Ernest Solvay,102 • née à Limbourg le **02/06/31** Mariée avec Jean Darchambeau

M^{me} Joséphine Willems domiciliée à 4830 Limbourg Rue Brüll,52 • née à Limbourg le **06/06/31** Mariée avec Léon Félix

M^{me} Joséphine Hendrick domiciliée à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,79 • née à Grand-Rechain le **08/06/31** Veuve de Hubert Leruth

M. Emile Schils domicilié à 4830 Limbourg Pireux,27 • né à Welkenraedt le **27/07/31** Marié avec Josette Lagamme

M^{me} Magdalena Heyenroth domiciliée à 4830 Limbourg Rue des Ecoles,95 • née à Houthem / Pays-Bas le **18/09/31** Veuve de Léon Dethier

M. Pietrino Scanu domicilié à 4830 Limbourg Av. Victor David,55/1ét. • né à Gardanne/France le **26/09/31** Veuf de Maria Vacca

M^{me} Renée Theunis domiciliée à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,79 • née à Liège le **06/12/31** Veuve de Jean Riga

M^{me} Anne Paquay domiciliée à 4831 Bilstain Avenue Reine Astrid,85 • née à Verviers le **20/12/31** Célibataire

M. Jean Offermans domicilié à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters,198 • né à Henri-Chapelle le **29/12/31** Marié avec Colette Hilgsmann

NOCES DE BRILLANT OU PALISSANDRE - 65 ANS

M. Pierre Collins & M^{me} Frieda Orban

domiciliés à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters ,79 - mariés à Eupen le **17/07/1956**

NOCES DE DIAMANT - 60 ANS

M. Léopold Hick & M^{me} Yvette Deblond

domiciliés à 4831 Bilstain Les Grands Prés ,35 - mariés à Bilstain le **1/04/1961**

M. Willy Barthélemy & M^{me} Rose Thomanne

domiciliés à 4830 Limbourg Rue Moulin en Rhuyff ,33 - mariés à Limbourg le **6/04/1961**

M. Etienne Heins & M^{me} Marie Köttgen

domiciliés à 4831 Bilstain Bayau ,31 - mariés à Bilstain le **19/04/1961**

M. Ghislain Deblond & M^{me} Gabrielle Reip

domiciliés à 4831 Bilstain Thier de Villers ,25 - mariés à Welkenraedt le **20/05/1961**

M. Jean Parotte & M^{me} Jeannine Klein

domiciliés à 4830 Limbourg Rue Joseph Wauters ,11 - mariés à Limbourg le **25/05/1961**

M. Robert Dandrfosse & M^{me} Jeanne Heins

domiciliés à 4834 Goé Rue Trixhes aux Rames ,12 - mariés à Membach le **15/07/1961**

M. Jean Hercof & M^{me} Maria Hilgers

domiciliés à 4830 Limbourg Rue Barthélemy Guinotte ,5 - mariés à Kettenis le **27/07/1961**

M. Robert Antoine & M^{me} Monique Hamers

domiciliés à 4831 Bilstain Avenue Reine Astrid ,24 - mariés à Verviers le **9/09/1961**

M. Paul Baltus & M^{me} Suzanna Collin

domiciliés à 4834 Goé Rue de l'Invasion ,77 - mariés à Eupen le **28/12/1961**

NOCES D'OR - 50 ANS

M. Pierre Proumen & M^{me} Francine Closset

domiciliés à 4830 Limbourg Rue Guillaume Maisier ,41 - mariés à Limbourg le **3/02/1971**

M. Léon Graffart & M^{me} Josiane Malta - domiciliés à 4831 Bilstain Cité Carlier ,75 - mariés à Bilstain le **3/04/1971**

M. Christian Wildemeersch & M^{me} Thérèse Pelosi

domiciliés à 4831 Bilstain Cité Carlier ,79 - mariés à Limbourg le **3/04/1971**

M. Georges Henon & M^{me} Marie-Thérèse Formatin

domiciliés à 4830 Limbourg Pré Lemaire ,18 - mariés à Pepinster le **7/04/1971**

M. Gustave Wuidart & M^{me} Alice Reuter - domiciliés à 4831 Bilstain Neupré ,3 - mariés à Thimister le **22/04/1971**

M. Maurice Druart & M^{me} Aline Noirfalise

domiciliés à 4830 Limbourg Avenue Victor David ,34 - mariés à Limbourg le **29/06/1971**

M. François Jost & M^{me} Georgette Veillez - domiciliés à 4831 Bilstain Cité Carlier ,29 - mariés à Spa le **3/07/1971**

M. Louis Lambert & M^{me} Jacqueline Miguel Barrachina

domiciliés à 4834 Goé Rue Chaffour ,8 - mariés à Andrimont le **8/07/1971**

M. Mohamed Ouali & M^{me} Aïcha Chatyan

domiciliés à 4830 Limbourg Rue des Ecoles ,158 - mariés au Maroc le **3/08/1971**

M. René Zeevaert & M^{me} Micheline Braham

domiciliés à 4834 Goé Rue du Monument ,19 - mariés à Limbourg le **4/09/1971**

M. Raymond Stabel & M^{me} Monique Mauwoit

domiciliés à 4830 Limbourg Rue de la Foulerie ,4 - mariés à Limbourg le **5/10/1971**

M. Daniel Diederer & M^{me} Christiane Paniz

domiciliés à 4834 Goé Rue de l'Invasion ,81 - mariés à Goé le **9/10/1971**

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA RÉDACTION POUR TOUTE CRITIQUE ET/OU INFORMATION